

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.
 14 » » six mois.
 7 50 » » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.
 Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 14 Juin 1866.

BULLETIN.

Nous avons fait imprimer et distribuer hier matin la lettre de l'Empereur à S. Exc M. Drouyn de Lhuys. Cet important document a été, par les soins de l'autorité administrative, affiché dans plusieurs quartiers où la population en a pris aussitôt connaissance.

L'impression a été généralement favorable. On sait gré au souverain d'avoir exposé avec autant de netteté la situation de la France et l'attitude qu'elle observerait si quelque complication la forçait à sortir de sa neutralité. Mais la politique que l'on voudrait voir dominer serait celle de l'abstention, surtout en ce qui regarde l'Italie. Personne n'a confiance dans l'avenir de ce pays qui nous a déjà coûté assez de sang et d'argent. Victor-Emmanuel après avoir formé, au prix de sacrifices énormes, un simulacre d'armée, a commis l'imprudence grave de donner un commandement important à Garibaldi. L'incapacité notoire de ce chef de partisans a fait naître des craintes sérieuses. Les volontaires, placés sous les ordres de celui qui fait profession d'insulter les Français, attendent impatiemment l'occasion de se signaler. Si, comme il l'a déjà prouvé, Garibaldi ne veut point obéir à un général en chef, les résultats sont faciles à prévoir. Les hostilités sont inévitables; on saura donc à quoi s'en tenir sur le courage problématique de cette armée d'Italie qui réclame à cor et à cris la possession de Rome et de Venise, mais qui recule toujours rien qu'à l'idée d'agir seule. Nous verrons bien ce qui adviendra des secours qu'elle a mené à la Prusse; nous verrons à l'œuvre les illustres volontaires auxquels la presse italienne a déjà prodigué toutes les formules laudatives.

Quoiqu'il advienne, nous pouvons comme le dit l'Empereur, « demeurer confiants dans notre droit et calmes dans notre force. »

Cette assurance est venue à point, car les inquiétudes grandissent à mesure qu'approche le dénouement inévitable. On a beau se dire que la Prusse et l'Autriche échangeront encore plus d'une note diplomatique avant d'en venir aux mains, les événements marcheront. Aujourd'hui jeudi, la Diète doit se prononcer. Or, selon l'office Reuter, la Prusse a déclaré aux gouvernements de l'Allemagne du Nord que, si la Diète adoptait la motion de l'Autriche relative à la mobilisation de l'armée fédérale, le gouvernement prussien regarderait la Confédération comme dissoute et se laisserait guider uniquement par des considérations militaires.

Les relations diplomatiques entre Vienne et Berlin sont définitivement rompues. L'ambassadeur d'Autriche a reçu par le télégraphe l'ordre de quitter la capitale de la Prusse.

Le cabinet de Vienne aurait, paraît-il, exigé du Conseil fédéral suisse la défense des passages des Alpes du côté de l'Italie.

A Bucharest, on attend et on se prépare. Le journal officiel publie un décret pour la formation de légions de volontaires. Cette mesure élève à 150,000 hommes la force de l'armée roumaine.

D'un autre côté, les lettres de Constantinople du 6 juin signalent l'arrivée de 6,000 Egyptiens mis à la disposition du Sultan. Ces troupes doivent tenir provisoirement garnison à Constantinople.

Quant à la Russie, elle semble décidée à garder la neutralité aussi longtemps que possible, cependant elle prend des précautions. On écrit de Varsovie que l'administration du chemin de fer de Cracovie a reçu l'ordre de se tenir prête à transporter un corps d'armée de 80 à 100 mille hommes avec son matériel de guerre. On pense que ce corps russe sera dirigé sur la Bosnie et la Serbie.

La nouvelle d'un coup de main des Féniens au Canada était exacte. Les sectaires Irlandais ont capturé le fort Elie, village près de Buffalo. Un engagement aurait eu

lieu entre eux et les volontaires canadiens à Ridgewag. Des troupes fédérales ont été envoyées à la frontière pour faire respecter la neutralité des Etats-Unis.

Un journal de Vienne publie un télégramme de Paris annonçant que l'empereur du Mexique aurait déclaré avoir l'intention d'abdiquer si la France ne lui rend pas d'assistance financière.

Le gouvernement français aurait résolu de refuser la demande de l'empereur Maximilien et donné des instructions au maréchal Bazaine pour provoquer un nouveau plébiscite dans le cas où l'empereur du Mexique donnerait suite à sa résolution d'abdiquer.

Les élections belges sont terminées; leurs résultats sont favorables au gouvernement qui, dans son ensemble représente le libéralisme modéré. La conclusion à tirer de ce fait est que le pays en cette grave circonstance a témoigné également d'une sage modération. En refusant son appui aux partis extrêmes, la Belgique se rallie aux sentiments sous les auspices desquels Léopold II a inauguré son avènement au trône.

J. ROUBAUX.

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en reproduisant *in extenso* le compte rendu de la séance du Corps législatif dans laquelle M. Rouher a lu la lettre adressée par l'Empereur à M. Drouyn de Lhuys.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Florence, 12 juin. — Aujourd'hui à la Chambre des députés, M. Luadi a interpellé le cabinet sur les fâcheuses conséquences du cours forcé des billets.

Le ministre des finances a répondu qu'on cherchait activement les moyens de remédier à la crise, que l'extrême nécessité avait seule décidé le gouvernement à recourir au cours forcé et que d'autres mesures étaient à l'étude.

Le ministre de la marine a présenté un projet de loi pour la levée maritime de la classe du 1846.

Francfort, 12 juin. — La garnison prussienne est partie, ce matin, par le chemin de fer.

La garnison autrichienne est partie, cette après-midi. Elle a reçu de la population des témoignages de vive sympathie.

On mande de Hambourg, le 12, à la gazette des Postes, que l'envoyé prussien a communiqué au Sénat de cette ville, sur l'ordre de son gouvernement, les détails du projet de réforme fédérale formulés en dix articles. Le projet fixe le territoire de la Confédération dans ses limites actuelles, en laissant de côté l'Autriche et le Limbourg. Il examine la question d'un parlement national et l'organisation des armées fédérales du Nord et du Sud, sous le commandement supérieur de la Bavière et de la Prusse.

Vienne, 13 juin. — Le baron de Werther a reçu ses passeports. Il quitte Vienne ce soir.

Le général bavarois de Thann est parti pour le quartier général autrichien.

La Presse dit que l'Angleterre s'est déclarée disposée à reconnaître le prince de Hohenzollern, à la condition que le prince prête serment d'allégeance au Sultan.

Londres, 13 juin. — L'Office Reuter dit la Prusse a déclaré à tous les gouvernements de l'Allemagne du Nord que, si la Diète adoptait la motion de l'Autriche relative à la mobilisation de l'armée fédérale, le gouvernement prussien regarderait la confédération comme dissoute et se laisserait guider uniquement par des considérations militaires.

Darmstadt, 13 juin. — La deuxième chambre a refusé provisoirement, après des débats très vifs, par 27 voix contre 21 le crédit de 4,105,000 florins demandé par le gouvernement pour la mobilisation de l'armée. Elle a repoussé aussi la demande de 2,500,000 florins proposé par la minorité et à laquelle s'était rallié le gouvernement.

New-York, 2 juin. par le *Belgian*. — Une rencontre a eu lieu, ce matin, au fort Elie, entre les Féniens et les volontaires canadiens. Ceux-ci ont été d'abord repoussés, mais ils ont reçu des renforts, et on assure qu'ils ont repoussé, à leur tour, les Féniens. On croit que les Canadiens feront prisonniers tout le corps féniens qui occupe le fort Elie. — On dit que plusieurs corps féniens sont en route pour la frontière du Canada. — Le Sénat a adopté un amendement au projet de reconstruction, qui déclare, incapables de remplir un emploi public, les individus qui ont rempli un emploi public sous l'ex-gouvernement confédéré.

CORPS LÉGISLATIF

COMPTE - RENDU ANALYTIQUE

Séance du mardi 12 juin 1866.

PRÉSIDENCE DE S. Exc. M. LE COMTE WALEWSKI.

La séance est ouverte à deux heures. Le procès-verbal de la séance du 11 juin est lu par M. le comte Welles de la Valette, l'un des secrétaires.

M. Gressier, porté au *Moniteur*, comme absent au moment du vote sur la loi relative à l'amortissement, déclare qu'il était présent et qu'il a voté pour l'adoption. Le procès-verbal est adopté.

M. de Montjoyeux dépose un rapport sur un projet de loi relatif à un échange de terrains entre l'Etat et les héritiers du sieur Morin (Nièvre).

MM. Lacroix-Saint-Pierre, Peiffer, de Beauchamp, déposent des rapports sur divers projets de lois d'intérêt local.

Discussion du budget. L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif aux suppléments de crédit de l'exercice 1866.

LL. Exc. MM. Rouher, ministre d'Etat; Vuitry, ministre président le conseil d'Etat; MM. de Parieu, de Forcade la Roquette, Chaix d'Est-ANGE, vices-présidents du Conseil d'Etat; M. le général Allard, Quentin-Bauchard et Duvergier, présidents de section au Conseil d'Etat, et MM. les Conseillers d'Etat, commissaires du gouvernement, siègent au banc du gouvernement.

M. LE PRÉSIDENT WALEWSKI. — Quel qu'un demande-t-il la parole pour la discussion générale ?

M. JULES FAYVE se lève.

S. Exc. M. ROUHER, ministre d'Etat. — Je demande la parole.

M. LE PRÉSIDENT WALEWSKI. — La parole est à M. le ministre d'Etat.

Communication du gouvernement. S. Exc. M. ROUHER, ministre d'Etat. — Messieurs, la discussion générale sur la loi des finances devait naturellement ramener l'attention sur les questions extérieures. Aussi j'ai reçu la mission de faire connaître au Corps législatif les motifs qui ont déterminé le gouvernement à provoquer, dès la fin du mois d'avril dernier, auprès de l'Angleterre et de la Russie, une entente pour l'ouverture de conférences internationales; la mission aussi de lui dire les propositions que nous désirions faire prévaloir dans ces conférences et la ligne de conduite que veut observer l'Empereur en face des événements actuels.

Cette mission, je ne saurais mieux la

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
 DU 15 JUN 1866.

N° 8.

LE FILS DE L'USURIER

III.

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX, du 10 juin 1866)

C'était encore un soir d'été; M. Ledoux venait de sortir pour accompagner à quelque distance de la maison son généreux ami, Alfred Moreau, qui retournait à Paris. Restée seule à l'habitation, Anaïs s'était mise à sa fenêtre, encadrée de capucines et de pois de senteur, et elle partageait son attention entre le riant paysage qui s'étalait à sa droite et le grand chemin qui côtoyait les murailles blanches du jardin. Cependant ce fut bientôt le paysage qui l'occupa exclusivement, et elle resta long-temps pensive en examinant cette belle campagne qui lui était pourtant si connue. Il y avait dans l'ensemble de ce tableau, dans les couleurs brillantes de cette nature amie, dans les émanations délectables de la rivière voisine, quelque chose qui rappelait irrésistiblement la soirée où Charles Dufour avait rendu au vieux pêcheur le léger service que nous connaissons déjà; le soleil couchant dorait, comme autrefois, l'extrémité du grand peuplier

qui servait d'abri ordinaire au vieux pêcheur; comme autrefois, de joyeux oiseaux chantaient dans la verdure, et sans doute cette vue, ces chants, ces parfums, éveillaient dans le cœur de la jeune fille de tristes souvenirs, car elle porta sa main à ses yeux pour essayer furtivement une larme.

Alors Anaïs, comme pour éviter de retomber dans de pénibles réflexions, ne tourna plus la tête du côté de la prairie voisine; elle sembla s'étudier à épier le retour de son père, qui ne devait être absent que quelques minutes. Le vieillard ne paraissait pas encore; mais un événement imprévu, dont le lieu de la scène était la voie publique elle-même, attira bientôt toute son attention.

A l'extrémité de l'avenue venait d'apparaître tout-à-coup un élégant tilbury entraîné avec une rapidité effrayante par un cheval fougueux, qui, visiblement, n'obéissait plus à celui qui tenait les rênes. Il allait avec une inconcevable vitesse, mais par bonds irréguliers, se dirigeant tantôt à droite, tantôt à gauche, se heurtant contre les pierres et les arbres, et menaçant à chaque instant de briser ou de renverser la frêle voiture.

Malgré l'éloignement, Anaïs pouvait déjà distinguer le costume des deux personnes qui couraient en pareil danger. L'une était un groom en livrée éclatante; tout préoccupé du soin de sa conservation, il s'acrochait aux parois du tilbury pour se préserver d'être jeté bas par les cahots furieux, et il poussait des cris que la distance empêchait d'entendre. L'autre, qui paraissait le maître, était un jeune homme mis avec la dernière élégance, et dont la contenance hardie contrastait avec la

terreur du domestique. A demi penché hors de la voiture, il tenait les rênes d'une main et de l'autre fouettait sans relâche le cheval vicieux contre lequel il éprouvait une terrible colère; mais le fier animal, loin de s'effrayer des châtements, redoublait de furie, et la voiture était toujours emportée avec une inconcevable rapidité.

Que pouvait faire une jeune fille faible et timide dans une telle circonstance? Le chemin était désert en ce moment, et il n'y avait personne dans la maison qu'on pût envoyer au secours; d'ailleurs, avant qu'on eût eu le temps d'accourir, cette effrayante péripétie aurait dû avoir son dénouement. Anaïs ferma donc les yeux quelques secondes pour ne pas être spectatrice de la catastrophe qu'elle prévoyait, et elle ne les ouvrit que lorsqu'un craquement sourd, suivi d'une exclamation d'épouvante poussée à quelques pas d'elle, lui apprit que le sort des étrangers était décidé.

Le tilbury venait en effet de se briser contre la borne qui protégeait l'avant-cour de la maison; le cheval s'était abattu, mais ni le maître ni le domestique n'avaient été blessés. Le jeune homme était déjà à terre, reprochant au groom d'un ton moqueur sa lâcheté, et lui donnant des ordres pour faire réparer sur-le-champ les avaries de la voiture.

Tout-à-coup Anaïs écouta avec une émotion inexprimable les accents de cette voix. Elle se pencha hors de la fenêtre par un mouvement irrésistible, cherchant à voir celui qui venait de parler, puis elle poussa un cri arraché par l'étonnement, la joie, ou la terreur, ou peut-être par tous ces sentiments à la fois, et elle se rejeta

vivement en arrière, sans toutefois quitter la fenêtre.

L'inconnu, surpris par cette exclamation qui se faisait entendre si près de lui, regarda précipitamment du côté de la fenêtre, et aperçut la jeune fille.

— Mademoiselle Ledoux ici! s'écria-t-il. Et, sans dire un mot au domestique, il s'élança vers la porte de la maison. Anaïs, en proie aux plus vives émotions, n'eut ni le temps ni la pensée de s'opposer à son projet, et, deux minutes après, Charles Dufour entra dans le petit salon où se tenait la jeune fille toute pâle et tremblante.

Mais Charles n'était plus, en ce moment, ce pauvre garçon de si piètre apparence, à la contenance si modeste et si timide, que nous avons désigné sous le nom de jeune homme à la redingote noire. C'était un beau cavalier marchant cambré, le front haut, la bouche souriante. La chétive redingote d'autrefois avait été remplacée par un habit de cheval, chef-d'œuvre d'un tailleur à la mode, et qui, par sa coupe savante et la grâce qu'il donnait à la taille un peu courte de Charles, était presque un objet d'art. Son pantalon, irréprochable dans sa forme, avait dû coûter des soins inouïs à l'habile tailleur; rien n'égalait le bon goût du nœud de sa cravate et l'élégante richesse de son gilet de soie. De magnifiques diamants brillaient à sa chemise de batiste, et d'autres plus précieuses encore laissaient deviner leur forme sous ses gants jaunes. Il balançait d'une main une badine à pomme d'or, et de l'autre il tenait un charmant bouquet composé des fleurs les plus rares et les plus précieuses.

Anaïs, qui n'avait pas changé, elle, qui

était restée aussi simple dans sa mise et aussi belle que le jour où elle avait rencontré Charles pour la première fois, jeta un regard rapide sur le brillant jeune homme qui s'introduisait chez elle avec tant d'aisance et d'étourderie, et quels qu'eussent les sentiments secrets que cette apparition inattendue eût soulevés dans son cœur, elle fut promptement les dissimuler sous un masque de froideur et de sévérité. Elle se leva, fit quelques pas vers la porte, et demanda avec dignité :

— En vérité, monsieur, je ne sais si l'est convenable...

Charles s'était arrêté tout court au milieu du salon, comme si, après avoir cédé à un entraînement irrésistible, il venait de comprendre ce qu'il y avait de choquant dans sa démarche. Cependant il avait trop de présence d'esprit et d'usage du monde pour se laisser désarçonner par un pareil accueil, comme il n'y eût pas manqué autrefois, alors qu'il avait toute la simplicité et la candeur d'un écolier.

— Oh! de grâce, mademoiselle, excusez mon étourderie... Mais en entendant le cri que vous avez poussé, en vous voyant à cette fenêtre, vous que je n'ai pas revue depuis si long-temps et qui m'avez laissé de si chers souvenirs, la tête m'a tourné, et sans savoir comment...

— Ne vous excusez pas, monsieur, reprit Anaïs du ton d'une politesse glaciale; c'est peut-être moi qui ai tort de trouver étrange qu'après l'accident qui vient d'arriver à votre voiture vous veniez prendre un moment de repos dans cette maison, qui se trouve la plus proche de la route. S'il est quelque secours que l'on puisse donner à votre domestique, disposez de ce qui se trouve dans cette maison, et quant